

Résumé des mandats

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) Les 19 et 20 mars 2005 au Cégep de Drummondville

Note : Pour assurer la diffusion intégrale des décisions qui ont été prises lors du Congrès, le résumé des mandats est le compte rendu exact des propositions adoptées lors de celui-ci. Chaque décision est ici présentée selon l'ordre du jour adopté lors du Congrès de la CASSÉE.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

1.4 Tour de table

1.5 Droits de vote

2.0 Bilans de la grève

2.1 Attitudes lors du Congrès

2.2 Associations

2.3 Comité de coordination

2.4 Comité maintien et élargissement de la grève

2.5 Comité médias

2.6 Comité négociations

3.0 Élections

3.1 Comités de l'ASSÉ

3.2 Comités de la CASSÉE

4.0 Finances

5.0 Plan d'action

5.1 Femmes

5.2 Stratégies face au gouvernement

5.3 Stratégies face à la récupération

5.4 Actions

6.0 Prochains Congrès

7.0 Varia

8.0 Levée

1.3 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

1. L'adoption des procès-verbaux des Congrès des 26 et 27 février 2005 et du 13 mars 2005.

1.5 Droits de vote

1. D'entériner les droits de vote des associations étudiantes suivantes :

1. Association étudiante des cycles supérieurs d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉCSAUM), le droit de vote sera partagé avec les associations étudiantes suivantes : Association des étudiants diplômés du département d'histoire de l'Université de Montréal (AÉDDHUM), Association étudiante de lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal (AÉLHUM) et Association des cycles supérieurs de sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM).

2. Association étudiante du secteur des sciences de l'Université du Québec à Montréal (AESS-UQÀM).

2.6 Comité de négociations

1. Que soit ajouté aux mandats du Comité de négociations le mandat d'assister les associations étudiantes dans leurs négociations locales.

Le Comité de négociations ferait alors la demande à toutes les associations de lui envoyer un bilan des problématiques vécues jusqu'à maintenant et les solutions appliquées, en cours ou envisagées.

Le Comité de négociations se chargerait également d'assister les associations pour les négociations relatives au protocole de retour en classe.

3.0 Élections

3.1 Comités de l'ASSÉ

1. Candidature de Julie Descheneaux, membre de l'Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM) au Comité de recherche et de réflexion, élue à l'unanimité.

2. Candidature de François Sauvageau, membre de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG) au Comité formation, élu à l'unanimité.

3.2 Comités de la CASSÉE

1. Candidature de Marie-Michèle Whitlock, membre de l'Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM) au Comité de coordination, élue à la majorité.

2. Candidature d'Anne-Marie Béland, membre de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) au Comité de coordination, élue à l'unanimité.

3. Candidature de Mathieu Cousineau DeGarie, membre de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL) au Comité médias, élu à la majorité.

5.1 Femmes

1. Que les hommes soient invités à reconnaître et exécuter les tâches secrétaires faites majoritairement par les femmes (qui sont moins reconnues, mais tout de même aussi nécessaires) dans nos associations respectives, dans la CASSÉE et l'ASSÉ.

5.2 Stratégies face au gouvernement

1. Considérant que le réinvestissement de 103 millions ne constitue qu'une partie des revendications mises de l'avant par la CASSÉE, par des associations indépendantes ainsi que certains membres de la FECQ et de la FEUQ; que la CASSÉE réaffirme sa volonté de lutter jusqu'au bout et en ce sens de considérer comme insuffisante toute proposition de règlement d'où seraient exclues les autres revendications de la plate-forme de la CASSÉE.

2. Que la CASSÉE tienne une conférence de presse mardi le 22 mars pour exiger du gouvernement qu'il considère ses revendications, l'inclue autour de la table de négociations et pour annoncer son plan de perturbations économiques.

3. Considérant que le gouvernement Charest s'attaque pratiquement à tous les mouvements sociaux et syndicaux par ses mesures antisociales;
Considérant qu'il doit donc répondre de ses actes devant l'ensemble de la population;

Que la CASSÉÉ appelle à la grève générale à tous les niveaux; qu'en ce sens, les divers mouvements sociaux et syndicaux soient approchés pour les y convier et établir une plate-forme de revendications large et commune.

4. Que la CASSÉÉ appelle l'ensemble des assemblées générales des associations à se positionner sur l'offre du ministre Fournier et à dénoncer cette offre publiquement.

5. Que le Comité de négociations envoie une lettre au cabinet du ministre Fournier exprimant l'ouverture de la CASSÉÉ à une nouvelle rencontre.

6. Qu'une section « grève générale à tous les niveaux » comprenant 6 personnes membres de la CASSÉÉ soit ajoutée au Comité maintien et élargissement de la grève.

Que les parités soient, dans la mesure du possible, appliquées; que les élections se fassent au Congrès; qu'il soit possible d'être élu-e à titre intérimaire avec l'appui de cinq (5) associations membres de la CASSÉÉ; que ce comité fasse la promotion de la grève sociale auprès des syndicats et des mouvements sociaux.

7. Candidatures de Véronique Dumont, membre de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM), Nil Ataogul, membre de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'Université du Québec à Montréal (AFESPED-UQÀM) et Caroline Jean, membre de l'Association des étudiantes et étudiants d'anthropologie de l'Université Laval (AÉÉA), élues à l'unanimité.

8. Candidatures de Éric Martin, membre de l'Association facultaire étudiante de lettres, langues et communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM) et Dominique Cambron-Goulet, membre de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL), élus à l'unanimité.

9. Qu'afin de dénoncer l'offre du ministre et son attitude anti-démocratique et afin de bien informer la population étudiante sur la nécessité de défendre ardemment la plate-forme de revendications de la CASSÉÉ, la priorité du Comité maintien et élargissement de la grève soit d'assurer la présence de militants et militantes de la CASSÉÉ dans le plus grand nombre d'assemblées générales à travers le Québec. Que la priorité numéro un de la section « grève générale à tous les niveaux » soit d'assurer l'élargissement de la grève à l'ensemble des groupes sociaux et syndicaux du Québec.

10. Considérant les délais restreints pendant la grève;
Que les diverses instances de la CASSÉÉ puissent utiliser les 2 documents :

1. Réforme de l'aide financière aux études : Endettement, contrôle et autres mauvaises surprises.

2. Décentralisation et arrimage au marché du réseau collégial : La mission éducative des cégeps en péril.

5.3 Stratégies face à la récupération

1. Suite à la plénière sur la légitimité d'une reconsidération de vote survenue lors du dernier Congrès, le président désire faire inscrire au procès-verbal que bien que nous reconnaissons qu'il y a bel et bien eu vice de procédures lors de cette reconsidération, il est préférable, pour conserver le meilleur esprit démocratique possible, de reprendre le débat et le vote sur cette proposition plutôt que de s'engager dans un nouveau vice de procédures pour tente de renverser de nouveau la décision. Un nouveau débat sainement mené est de loin préférable à une guerre de procédures.

La décision est acceptée par l'ensemble des délégations.

2. Considérant que la grève est la grève du mouvement étudiant québécois et non celle d'une seule fédération. Nous demandons à la FECQ et à la FEUQ qu'elles renoncent à négocier avec le gouvernement sans la présence de la CASSÉÉ, initiatrice du mouvement de grève et représentative de 50 000 étudiantes et étudiants.

Il est demandé que soit présentée cette proposition lors de la conférence de presse du 22 mars prochain.

3. Advenant un refus de la FECQ et de la FEUQ d'exiger notre présence autour de la table de négociation, que toutes les associations étudiantes du Québec soit appeler à dénoncer le comportement antidémocratique des exécutifs de la FECQ et de la FEUQ qui négocient l'issu de la grève seule avec le gouvernement et ouvre la porte à une entente à rabais.

5.4 Actions

1. Que la CASSÉÉ appelle toutes les associations du Québec qui ne sont pas en grève à tenir une journée de grève ou une levée de cours afin de participer à la manifestation du 24 mars à Québec.

2. Que la CASSÉÉ appuie et participe à l'action dont les départs se feront au Vieux-Montréal et à Saint-Laurent le 22 mars à 6h30 dans le cadre de la semaine de perturbations économiques.

3. Que le Comité de coordination fasse tout en son pouvoir pour coordonner un crescendo d'actions du lundi 21 mars au vendredi 25 mars.

6.0 Prochains Congrès

1. Que le Congrès ait lieu le 26 mars à Lionel-Groulx, à l'UQÀM ou ailleurs à la discrétion du Comité de coordination.

7.0 Varia

1. Que soit tenu un spectacle musical au bénéfice du fonds de grève de la CASSÉÉ dans les jours à venir.